

Conditions Générales d'Utilisation Billetterie

Version du 01/10/2026

Article 1. Identificateur de l'éditeur :

La plateforme de billetterie est développée et exploitée par :

WANN AGENCY SRL
Avenue Louise 231
1050 Bruxelles — Belgique
BCE / TVA : BE0802.442.101
E-mail : backoffice@wann.be

WANN AGENCY SRL, ci-après désignée « WANN AGENCY » ou « WANN », agissant en qualité de développeur et d'exploitant de la plateforme de billetterie (ci-après dénommée « la Billetterie »).

Les présentes conditions générales d'utilisation (« CGU ») encadrent l'accès à la Billetterie et l'utilisation de ses fonctionnalités.

Article 2. Champ d'application :

Les présentes CGU s'appliquent aux visiteurs, acheteurs, organisateurs et utilisateurs professionnels.

Les achats de billets sont également soumis aux conditions générales de vente.

Les relations commerciales avec les organisateurs professionnels sont régies par les conditions générales de prestation et leurs conditions particulières.

Article 3. Accès à la billetterie :

La Billetterie est accessible au moyen d'une connexion Internet et d'un équipement compatible.

L'utilisateur est responsable de son équipement, de sa connexion et des précautions raisonnables nécessaires à leur sécurité.

WANN met en œuvre des moyens raisonnables pour assurer la disponibilité du service, sans garantir une accessibilité permanente et ininterrompue.

Article 4. Création et gestion des comptes :

Certaines fonctionnalités peuvent nécessiter la création d'un compte personnel ou professionnel.

L'utilisateur fournit des informations exactes et actualisées.

Il préserve la confidentialité de ses identifiants et signale rapidement toute utilisation non autorisée.

La création d'un compte est soumise aux règles applicables en matière de capacité juridique.

Article 5. Utilisation autorisée :

L'utilisateur s'engage à utiliser la Billetterie conformément à sa destination, aux présentes CGU et à la législation applicable.

Sont notamment interdits :

- Les tentatives d'accès non autorisé ;
- La diffusion de logiciels malveillants ;
- Les opérations automatisées perturbant le service ;
- La falsification de billets ;
- Les commandes frauduleuses ;
- La collecte illicite de données ;
- La publication de contenus illicites ;
- Toute atteinte aux droits de tiers.

Article 6. Comptes professionnels :

Les comptes professionnels permettent aux organisateurs habilités d'accéder aux fonctionnalités de gestion de leurs événements.

L'organisateur est responsable des autorisations accordées à ses collaborateurs.

Il veille à retirer les accès devenus inutiles et à signaler toute compromission.

Les fonctionnalités professionnelles sont soumises aux conditions contractuelles applicables.

Article 7. Contenus publiés :

Les informations relatives aux événements peuvent être fournies par les organisateurs.

Chaque organisateur garantit disposer des droits nécessaires sur les contenus transmis.

WANN peut refuser, suspendre ou retirer un contenu manifestement illicite ou portant atteinte aux droits de tiers, dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque le règlement européen sur les services numériques est applicable aux fonctionnalités concernées, WANN respecte les obligations correspondantes.

Article 8. Sécurité & prévention de la fraude :

WANN met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles raisonnables destinées à protéger la Billetterie, les transactions, les comptes et les utilisateurs.

Les opérations présentant des indices sérieux de fraude peuvent faire l'objet de vérifications ou de mesures proportionnées, dans les limites autorisées par la loi.

Article 9. Paiements électroniques :

Les paiements effectués sur la Billetterie sont traités par les partenaires de paiements ou par les autres moyens de paiement électroniques proposés.

Les moyens disponibles peuvent varier selon les événements, les pays et les contraintes techniques.

Les conditions générales de vente déterminent les droits et obligations liés aux commandes.

Article 10. Propriété intellectuelle :

La Billetterie, son code, ses logiciels, ses graphismes, ses textes originaux, ses marques et ses éléments distinctifs sont protégés par les droits de propriété intellectuelle applicables.

Toute reproduction ou exploitation non autorisée est interdite, sous réserve des exceptions légales.

Les contenus des organisateurs et des artistes demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs.

Article 11. Protection des données personnelles :

Les données personnelles sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la politique de confidentialité de WANN.

Les utilisateurs disposent des droits prévus par la réglementation applicable.

Les demandes relatives aux données personnelles peuvent être adressées à backoffice@wann.be.

Article 12. Cookies & traceurs :

La Billetterie peut utiliser des cookies et traceurs nécessaires à son fonctionnement.

Les traceurs non essentiels soumis à consentement ne sont activés qu'après obtention d'un consentement valable.

L'utilisateur peut gérer ses préférences au moyen du dispositif prévu à cet effet.

Les informations détaillées figurent dans la politique relative aux cookies.

Article 13. Disponibilité, maintenance & évolution :

WANN peut procéder à des opérations de maintenance, de correction et d'amélioration.

Certaines fonctionnalités peuvent être temporairement indisponibles.

Les évolutions du service respectent les droits contractuels et légaux des utilisateurs.

Les modifications substantielles sont communiquées lorsque la loi l'exige.

Article 14. Suspension & fermeture des comptes :

Un compte peut être suspendu en cas de fraude, de manquement grave ou de risque sérieux pour la sécurité.

Les mesures prises doivent être justifiées et proportionnées.

L'utilisateur peut demander la fermeture de son compte, sous réserve des obligations légales de conservation et de l'exécution des opérations contractuelles en cours.

Article 15. Services & liens externes :

La Billetterie peut intégrer des fonctionnalités ou des liens vers des services tiers.

L'utilisation de ces services peut être soumise à leurs propres conditions contractuelles.

WANN conserve les responsabilités que la loi lui impose concernant les services qu'elle intègre.

Les mesures prises doivent être justifiées et proportionnées.

Article 16. Responsabilité :

WANN répond de ses propres obligations légales et contractuelles.

L'utilisateur demeure responsable des usages illicites ou fautifs qu'il effectue de la Billetterie.

Aucune disposition des présentes CGU ne peut exclure ou limiter une responsabilité ou une garantie dont l'exclusion est légalement interdite.

Article 17. Signalements & réclamations :

Tout incident, dysfonctionnement, contenu potentiellement illicite ou comportement frauduleux peut être signalé à :

WANN AGENCY SRL : legal@wann.be

WANN examine les signalements selon leur nature, leur gravité et les obligations légales applicables.

Article 18. Modification des CGU :

WANN peut modifier les présentes CGU afin de tenir compte des évolutions légales, techniques ou fonctionnelles.

Les modifications substantielles sont communiquées selon les modalités requises par la législation.

Elles ne peuvent porter rétroactivement atteinte aux droits contractuels acquis.

Article 19. Articulation et primauté des conditions contractuelles :

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent l'accès et l'utilisation de la Billetterie développée et exploitée par WANN AGENCY SRL.

Elles s'appliquent sans préjudice des Conditions Générales de Vente (CGV) de WANN AGENCY ainsi que des Conditions Particulières de Vente applicables à chaque événement ou prestation proposée sur la Billetterie.

Les présentes CGU ne peuvent en aucun cas être interprétées ou appliquées de manière à limiter, modifier ou porter atteinte aux dispositions des CGV de WANN AGENCY ou des Conditions Particulières de Vente valablement applicables.

En cas de contradiction entre ces différents documents contractuels, l'ordre de priorité suivant s'applique :

1. Les Conditions Particulières de Vente propres à l'événement concerné ;
2. Les Conditions Générales de Vente de WANN AGENCY ;
3. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Cette hiérarchie s'applique sous réserve des dispositions légales impératives, notamment celles relatives à la protection des consommateurs, auxquelles aucune stipulation contractuelle ne peut déroger.

Article 20. Droit applicable & litige :

Les présentes CGU sont soumises au droit belge, sans préjudice des dispositions impératives applicables.

Les parties privilégient une résolution amiable.

À défaut, les litiges sont soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales.

Article 21. Entrée en vigueur :

Les présentes CGU prennent effet à compter de leur publication et de leur adoption effective.

La version applicable est celle en vigueur lors de l'utilisation concernée, sous réserve des droits contractuels déjà acquis.